

APPEL A EXPERTISE

Pour une mission d'assistance technique

Termes de Référence pour le recrutement d'un
consultant pour la réalisation d'une étude
préalable à l'adoption du Crédit Impôt Recherche
(CIR) en Tunisie

8 décembre 2021

Partenaires et parties prenantes

CONNECT :

La CONECT est une organisation syndicale patronale qui regroupe les petites, moyennes et grandes entreprises. Elle accompagne les acteurs privés et publics dans les régions et à l'étranger pour répondre à leurs attentes sur le plan économique, social, juridique et fiscal à travers ses différentes structures professionnelles : CONECT EE, CONECT Etrangers, CONECT International et CIEP.

La centrale Patronale CONECT se caractérise par sa vision citoyenne du rôle de l'entreprise et de ses rapports avec son environnement et ses parties prenantes notamment ses employés. Ainsi, Elle s'est donnée pour missions fondamentales la défense des intérêts de ses adhérents, leur représentation auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires et l'action pour la promotion de l'entreprise et de l'initiative privée afin d'enrichir et de développer le tissu économique et social du pays.

Le secteur de l'innovation a toujours été une priorité pour CONECT. Depuis 2015, une plateforme de l'innovation et de l'entrepreneuriat a été lancée « CONECT Innovation & entrepreneurship Platform – CIEP » afin de regrouper les projets et programmes menés et gérés par CONECT et soutenus par des partenaires internationaux, notamment des partenariats soutenant les concours nationaux de l'innovation, l'organisation de panels autour du financement de l'innovation ... A travers ces projets et dans le cadre de sa responsabilité citoyenne et sociétale, CONECT souhaite contribuer à la création d'entreprises dans les régions et participer activement au développement économique en Tunisie.

ANIMA :

ANIMA Investment Network est une plateforme multi-pays de coopération pour le développement économique en Méditerranée. Le réseau ANIMA fédère des agences nationales et régionales de promotion des territoires, des organisations internationales, des associations d'entrepreneurs, des pôles d'innovation, des investisseurs et des instituts de recherche. Il est piloté depuis Marseille (France) et présidé par Tarak Cherif, Président de la CONECT. L'objectif d'ANIMA est de contribuer à une amélioration continue du climat des affaires et à un développement économique durable et partagé en Méditerranée.

The NEXT SOCIETY :

THE NEXT SOCIETY est une communauté ouverte d'entrepreneurs, d'investisseurs, d'entreprises, d'ONG, d'acteurs publics et privés d'innovation, de la recherche et du développement économique d'Europe et de 7 pays méditerranéens : Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie.

Elle vise à mobiliser, promouvoir et renforcer les écosystèmes d'innovation et le développement économique dans la région MENA.

Pour atteindre ces objectifs, THE NEXT SOCIETY soutient l'émergence de talents et de leaders innovants qui seront les moteurs des prochaines tendances et usages, en ciblant les start-ups, les clusters et les bureaux de transfert de technologie pour accompagner leur développement.

Lancé par ANIMA Investment Network et 30 partenaires (dont l'APII et CONECT en Tunisie), THE NEXT SOCIETY a lancé un plan d'action de quatre ans (2017-2020), cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 90% pour un montant global de 7,8 millions d'euros, qui impacte 4 niveaux des écosystèmes d'innovation en se fixant comme objectifs :

1. **Améliorer les cadres réglementaires** : THE NEXT SOCIETY anime des sessions de dialogue public-privé et fourni aux écosystèmes d'innovation méditerranéens des études et bonnes pratiques afin de concevoir et de mettre en œuvre des feuilles de route stratégiques dans chaque pays et ainsi améliorer les stratégies de soutien à l'innovation.
2. **Accompagner le succès des startups** : THE NEXT SOCIETY offre un soutien sur mesure aux startups méditerranéennes pour les aider à s'internationaliser et à lever des fonds grâce à des services personnalisés : Innovators académies, mentoring, missions de soft landing, bootcamps, missions internationales de prospection commerciale et rencontres investisseurs.
3. Promouvoir et **internationaliser les clusters**. THE NEXT SOCIETY développe des services d'apprentissage par les pairs pour les clusters industriels et soutient la création de partenariats internationaux.
4. Accélérer **le transfert de technologie** vers l'entreprise. THE NEXT SOCIETY appuie les bureaux de transfert de technologie, universités, chercheurs pour développer des solutions aux défis auxquels leurs pays sont confrontés, par le biais d'appels à projets et d'ateliers collaboratifs avec les utilisateurs potentiels de ces solutions (grandes entreprises, leaders de l'industrie, investisseurs, entrepreneurs, société civile).

Contexte de la mission :

Classée comme étant le deuxième pays Arabe et Africain dans le Global Innovation Index 2020, la Tunisie se définit désormais parmi les pays leaders de l'innovation en Afrique qui connaissent généralement les dépenses les plus élevées en matière d'éducation. Ces résultats sont issus des efforts déployés par les autorités Tunisiennes dans la mise en place de différents programmes destinés à cette thématique dont principalement : Le Programme National de la Recherche et de l'Innovation (PNRI) lancé en 2011, ayant pour finalité le financements des projets de recherche, de développement, d'innovation, d'amélioration de la qualité des produits des entreprises industrielles, de développement de leurs capacités concurrentielles et de modernisation des mécanismes de production, à travers la consolidation de la coopération et du partenariat entre les entreprises industrielles, les structures de recherche et les centres techniques.

De plus, une mesure est venue compléter cette initiative, concerne l'octroi d'une prime d'investissement en recherche et développement (PIRD). Cette subvention offerte aux entreprises publiques et privées et associations scientifiques, couvre toutes les activités économiques (industrie, agriculture et services) en facilitant l'accès à la veille technologique et

à l'innovation. Toutefois, cette mesure demeure limitée de part sa cible sectorielle restreinte ainsi que ses modalités financières très réduites (50% du coût total des études avec un plafond de la prime fixé à 25.000 dinars)

A travers cette mission, CONECT manifeste son intérêt pour le développement d'un mécanisme d'incitation fiscale et/ou financière dédié à l'investissement dans la Recherche et Développement et ce à travers la mise en place de la mesure du Crédit Impôt Recherche. Cette mesure permettra aux entreprises, tous secteurs d'activités confondus, d'améliorer leur capacité d'innovation et d'assurer leur croissance.

Qu'est-ce que le Crédit Impôt Recherche (CIR) ?

Le Crédit Impôt Recherche (CIR) est une mesure de soutien aux activités de Recherche - Développement (R&D) et d'innovation pour les entreprises, tous secteurs et tailles confondus.

Cet instrument incitatif est largement répandu à travers le monde sous différentes formes et mécanismes. En d'autres termes, toute forme d'entreprises engageante des dépenses relatives aux activités de recherche – développement peuvent bénéficier du CIR sous forme de crédits d'impôts suivant des taux variables.

La présente mission consiste à assister la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT) dans la réalisation d'une étude préparatoire du CIR, sa promotion auprès des décideurs politiques en vue de son adoption à l'échelle nationale.

Objectif général de la mission :

Cette mission vise à promouvoir la R&D en Tunisie afin de renforcer la compétitivité de l'économie et générer la croissance et la création d'emplois en mettant en place un mécanisme d'incitation à la recherche et l'innovation, le CIR.

Objectifs spécifiques de la mission :

1. Identifier les leviers et freins liés à l'adoption du dispositif.
2. Concevoir des propositions de dispositifs adaptées au contexte Tunisien sur la base des expériences comparées.
3. Promouvoir cette étude et ses résultats auprès des pouvoirs publics en vue de l'adoption de la mesure du CIR sur le plan national.
4. Définir une stratégie d'influence afin de promouvoir l'adoption et la mise en œuvre du dispositif.

Organisation du Travail

Pendant toute la mission, les experts travailleront en étroite collaboration avec CONECT, l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII), l'agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR), et le Ministère de l'Economie, des Finances et

de l'Appui à l'Investissement (MEFAI) ainsi que tous les acteurs qui interviennent dans l'écosystème de la Recherche et de l'innovation en Tunisie.

Livrables

- Un **rapport d'étude** comprenant :
 - Présentation des mesures et/ou lois actuelles ou programmés en matière d'incitation de la R&D et l'innovation en Tunisie.
 - Un benchmark international par rapport aux mesures de type CIR, appliquées dans des pays semblables.
 - Elaboration de scénarii de montage du CIR en Tunisie, approche budgétaire Versus approche fiscale, et discussion avec les parties prenantes.
 - Modélisation des coûts et impacts/bénéfices de la mise en place du CIR sur la base du scénario choisi sur un secteur clé ou auprès de tous les secteurs.

- Une **stratégie de plaidoyer** pour l'adoption du CIR comprenant :
 - Définition d'un plan de campagne de plaidoyer :
 - Eléments de communication et principaux messages clés,
 - Elaboration d'une stratégie de communication sur le CIR (éléments de communication, messages clés, publics cibles, ...) et ciblage de partenariats
 - Identification des pouvoirs publiques à solliciter pour l'adoption et la mise en place de la mesure du CIR
 - Animation d'évènement public (conférence, forum, ...) pour présenter et vulgariser le dispositif CIR et le rapport d'étude.
 - Mobilisation et coordination de l'écosystème autour de cette stratégie de plaidoyer
 - Elaboration d'un système de suivi et d'évaluation de l'impact de cette stratégie de plaidoyer

Le rapport final de la mission devra être remis 3 mois au plus tard après le démarrage de la mission. Ces délais seront confirmés lors de l'établissement de la lettre d'engagement en fonction de la situation sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus COVID-19.

Budget et calendrier estimatif

Le budget alloué pour l'ensemble de la mission doit inclure tous les frais de mission et être présenté tous coûts inclus.

Les travaux devront être réalisés sur une période n'excédant pas 3 mois à compter de leur démarrage et ce dernier débutera au plus tard trois semaines après la signature du contrat.

Expertise requise et critères de sélection

Profil des Expert(e)s

L'équipe des expert(e)s à mobiliser doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans une discipline pertinente (innovation, entrepreneuriat, gestion, finance, recherche, droit des entreprises).
- Plus de dix ans d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes liés à la refonte de la réglementation, l'innovation, Stratégie, R&D, l'entrepreneuriat et modélisation économique.
- Connaissance approfondie des problématiques de compétitivité des entreprises notamment en matière d'incitations aux activités de Recherche - Développement (R&D) et à l'innovation
- Expérience en Communication, Conception et animation de campagnes, workshops ... est un atout.
- Parfaite connaissance de l'environnement réglementaire et fiscal des entreprises en Tunisie.
- Parfaite maîtrise écrite et orale du français. La connaissance de l'arabe et de l'anglais est également un atout.

Processus de candidature et de sélection

Cette consultation est destinée aux bureaux d'études spécialisés. Les candidatures doivent inclure :

- Une offre technique comprenant une description du bureau d'études et ses références, de la méthodologie utilisée pour atteindre les résultats attendus, une estimation du temps passé sur chaque tâche et la liste des experts à mobiliser sur cette mission ainsi que leurs CVs.
- Une offre financière (en jours-homme).